

AA333

BASES

1 jour 7 heures

517 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Convention IRSA : optimiser la pratique de la procédure d'escalade

OBJECTIFS

- **Maîtriser le formalisme de la procédure d'escalade pour optimiser les recours**

PROGRAMME

A. RAPPEL DU FORMALISME DE LA GESTION DES RECOURS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION IRSA

B. CONDITIONS DE FONDS ET FORMALISME DES CONTESTATIONS

1. Différentes sources de contestation
2. Conditions de forme des recours
3. Reversements
4. Contestations dans le cadre d'un carambolage

C. ZOOM SUR LA NOTION D'ARRÊT / IMMOBILISATION

1. Arrêt au feu rouge, montée descente de passager
2. Différence entre stationnement et arrêt double file

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels ou corporels confirmés appliquant le barème pour exercer leurs recours dans le cadre des conventions IRSA, IRCA, PAOS, FGAO et souhaitant améliorer leur technique conventionnelle

PRÉ-REQUIS

Avoir une connaissance de la convention IRSA.

POINTS FORTS

Par des rappels et exercices pratiques, les participants identifient leurs axes de progrès pour optimiser la procédure d'escalade et limiter les contestations.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance matériels et corporels automobile, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

21 mai 
19 novembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.